

Communiqué de Stéphane Blanchet, Maire de Sevran - 31/03/2022

Vous le savez déjà, depuis hier, le Procureur de la République s'est exprimé très clairement dans un communiqué, indiquant avoir placé en garde à vue le policier auteur du tir mortel.

Il a également diligenté ses services auprès de la famille du défunt pour qu'elle puisse procéder aux obsèques.

Je le souligne, les forces de l'ordre doivent contribuer au travail de la justice dans un climat apaisé et serein, pour la manifestation et la recherche de la vérité. C'est une exigence et une nécessité absolue.

J'ai été, avec mes collègues maires d'Aulnay-Sous-Bois et de Tremblay-en-France, en relation directe et constante avec le Préfet et ses collaborateurs. Ensemble, nous partageons aussi la responsabilité d'assurer la sécurité de toutes et tous.

Je veux très fermement rappeler que le débat public, à l'approche des prochaines échéances présidentielles et législatives, ne mérite pas une telle caricature de nos villes et de nos habitants. Je demande également un droit de réponse aux médias qui ont méprisé et sali Sevran.

Les candidats doivent absolument rester mesurés et respecter le fonctionnement de nos institutions judiciaires jusqu'au déroulement du futur procès. Il en va de la crédibilité de la parole publique.

Je ne commenterai donc pas le communiqué du Procureur de la République. Je m'en tiens toujours aux faits et au respect des règles de procédures judiciaires.

Une marche blanche, à l'initiative de la famille, se déroulera dans le calme et dans la dignité ce samedi, à 11h, avec comme seule prise de parole celle de la famille et de son avocat.

À télécharger

[cp_sblanchet_310322.pdf](#) (.pdf - 487.73 Ko)

Publié le 31 mars 2022